COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 CAPORALINO, SANT ANGELO DI LANO, PIANU MAGGIORE

7 février 2019

A la mairie d'Omessa

Compte-rendu

Présents :

Nom	Structure	Tel	Mail	Présent	Diffusé
Mr Castelli	Mairie d'Omessa		mairie-omessa@orange.fr	x	x
Mr Acquaviva	Ligue Corse de Montagne	06 22 50 70 29	paulandre.acquaviva@gmail.com	x	x
Mr Torre	DREAL	04 95 51 78 14	fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr	x	x
Mr Leccia	OEC		leccia@oec.fr	x	x
Mme Foubert	CPIE Centre Corse	09 64 40 84 65	vfoubert@cpie-centrecorse.fr	x	x
Mr Delage	CBNC	04 95 34 55 63	delage@oec.fr	x	x
Mr Guyon	DDTM 2B	06 18 83 15 76	eric.guyon@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mme Rist	GCC	04 95 47 45 94	chauves.souris.corse@free.fr	x	x
Mme Ciangherotti	DDTM 2b	07 77 82 29 22	katia.ciangherotti@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mr Martin	ONCFS		xavier.peroni@oncfs.gouv.fr	Excusé	x
Mme Anziani	OEC	06 25 25 03 56	anziani@oec.fr	Excusé	x
Mr le Président du conseil exécutif	CTC		contact@corse.fr		x
Mr Galinat	CRPF	06 78 71 98 24	florian.galinat@crpf.fr	Excusé	x
Mr le Président du Conseil Général de haute Corse	CG 2B		haute-corse@cg2b.fr		x
Mr le Président de la chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture		blanche.casanova@haute-corse.chambagri.fr		x
Mr le Président du PNRC	PNRC		hotline@parc-corse.org		x
Mr le Directeur de l'ODARC	ODARC		rose-marie.orsucci@odarc.fr		x
Mr le Président de la FDSEA	FDSEA 2B		fdsea2b@wanadoo.fr		x
Mr le Président du CDJA	CDJA		ja2b@wanadoo.fr		x

Mr le Président de la FDC 2B	FDC 2B		fdc2b@orange.fr		x
Mr Sisco	ODARC		sylvestre.sisco@odarc.fr		x
Mr Dubois	Comité départemental de spéléologie (2b)		jn.dubois@free.fr		x
Mr le Président de Corsica Roc	Corsica Roc		corsicaroc@gmail.com		x
Mme P. Barazzoli	Exploitante agricole	06 18 96 78 42	paule.barazzoli@wanadoo.fr		x
Mme J. Barrazoli	Exploitante agricole	06 33 46 36 13	johanna.barazzoli@wanadoo.fr		x
M. AM Franceschini	Exploitant agricole				x
Mr Tortoni	Exploitant agricole				x
Mme Fantoni			gisele.fantoni@orange.fr	Excusé	x
Mr Morard	Habitant	06 70 59 46 03	morard77@hotmail.com		x

Ordre du jour :

- Bilan des actions 2016 - 2018
- Présentation de l'OAB
- Perspectives

Point sur les actions du DOCOB

AN 1.a/ Animation du site Natura 2000

L'animation du site par le CPIE A Rinascita prend fin après ce comité de pilotage.

AN 1.b/ La charte Natura 2000

L'association qui organise le trail d'Omessa devrait signer la charte très prochainement (elle doit envoyer le dossier au CPIE qui le transmettra à la DDTM). La commune peut également finaliser le dossier pour s'engager dans la charte.

GC1/ Entretien des châtaigniers et GC2/ Création d'une association regroupant les propriétaires de châtaigneraies

Les châtaigniers sont en trop mauvais état et très dispersés, il ne semble pas pertinent d'entreprendre des actions pour rénover la châtaigneraie.

Fabrice Torre (DREAL) :

Le nouveau PDRC intégrera peut-être des MAEC pour l'entretien des châtaigneraies dans un objectif de conservation de l'habitat qui est d'intérêt communautaire et non pour la production.

Eric Guyon (DDTM) :

Il n'y a pas de seuil de surface pour être éligible aux MAEC mais la surface entre dans les critères de sélection des dossiers. Ainsi, si les parcelles sont trop petites, il sera très difficile de contractualiser une MAEC.

Alain Delage (CBNC) :

Il serait intéressant d'intégrer des mesures permettant de réaliser des plantations ou des mises en défens pour assurer le renouvellement des châtaigniers.

GC3/ Ouverture des milieux par une gestion pastorale et GC4/ Ouverture mécanique d'un milieu en déprise

Aucune MAEC n'a pu être contractualisée : dossiers non prioritaires, fin de programmation.

SC1/ Suivi des populations de chiroptères présents sur le site et SC2/ Amélioration des connaissances

Greg Beuneux (GCC) :

Les populations présentes sur le site sont uniquement hivernantes.

Il s'agit de la troisième population de grand rhinolophe de Corse. Ils ne sont pas observés tous les ans car ils s'installent dans différentes failles et chaos qui ne sont pas toujours faciles d'accès.

L'estimation de la population de Minioptère est actuellement dans des valeurs basses mais elle se maintient (max de 5000 individus et 2000 individus en 2018). Cette différence peut s'expliquer par le déplacement d'individus dans d'autres cavités.

Il est important de maintenir les suivis sur ce site mais aucune intervention ou action de gestion n'est nécessaire. Il faut se concentrer sur les sites de reproduction (ex : Castifao).

SC3/ Suivi des populations de choux insulaires

Alain Delage (CBNC) :

Ce site n'est pas prioritaire pour les comptages car la population de choux insulaires semble être en bon état mais il faudrait envisager un comptage prochainement pour surveiller son évolution.

SC4/ Amélioration des connaissances entomologiques

(Voir diaporama)

SC5/ Amélioration des connaissances sur le phyllodactyle d'Europe

(Voir diaporama)

VS1/ Surveillance et sensibilisation des usagers

Paul-André Acquaviva (LCM) :

L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope interdit la pratique de l'escalade du 15 janvier au 30 juin notamment pour ne pas déranger le faucon pèlerin.

Il serait intéressant de savoir si le faucon pèlerin niche toujours sur la falaise car il y a une interrogation sur la pertinence de l'APPB concernant cette espèce (il n'a pas été revu depuis plusieurs années).

VS2/ Panneaux d'information et signalétique

Paul-André Acquaviva (LCM) :

La ligue devra éventuellement refaire un panneau sur la pratique de l'escalade et la protection des espèces.

VS3/ Plaquette d'information

(Voir diaporama)

VS4/ Sensibilisation des scolaires

La maquette réalisée par les élèves est à l'école, la mairie peut la récupérer si elle le souhaite.

VS5/ Manifestation annuelle sur le thème de l'environnement

(voir diaporama)

VS6/ Sentier de découverte

(voir diaporama)

VS7/ Création d'un observatoire de la faune et des paysages

(voir diaporama)

Observatoire Agricole de la Biodiversité

Présentation du projet et des résultats : Voir diaporama

Violette Foubert (CPIE) : Mener un OAB sur un site Natura 2000 permet de se mettre en lien avec les agriculteurs, de les sensibiliser à la protection de la biodiversité, de discuter des

pratiques et éventuellement les amener vers des MAEC. C'est plus un outil pédagogique qu'un outil scientifique.

Sébastien Leccia (OEC) : Ce projet est pertinent dans le fait qu'il permet de faire du lien entre biodiversité et agriculture. Une réflexion pourrait être menée sur son développement.

Eric Guyon (DDTM) : L'OAB a été réalisée dans le cadre de l'animation Natura 2000 à titre exceptionnel et afin de dynamiser le site. Il n'est pas nécessaire de généraliser sa mise en place sur d'autres sites. Ce projet demande beaucoup de temps pour l'animateur.

Fabrice Torre (DREAL) : Les OAB pourraient permettre d'évaluer avec des protocoles simples l'impact des MAEC.

Conclusion

Eric Guyon (DDTM) :
Cette animation se résume par un bon travail de sensibilisation et de communication du publique et des scolaires mais également par un déficit dans la gestion du milieu, avec de nombreuses actions qui n'ont pu être entreprises comme notamment celles sur les châtaigneraies.

Perspective

La commune ne souhaite pas prendre le pilotage du site Natura 2000, c'est donc la DREAL qui reprend le pilotage de ce site.
Ce site Natura 2000 pourra être regroupé avec d'autres sites Natura 2000 avec un enjeu « conservation des chiroptères » afin de les mettre en cohérence avec le Plan National d'Action.
Une réflexion sera menée sur le périmètre du site et sur la mise à jour des fiches action. La DREAL fera ensuite des propositions au prochain comité de pilotage.